



SSPSYS
SGGPSY
SSPSIS

Société suisse de
psychologie de la santé
Schweizerische Gesellschaft für
Gesundheitspsychologie
Società svizzera di
psicologia della salute

Assemblée générale de la Société suisse de psychologie de la santé

2021

–

Procès-verbal

13 Janvier 2021, 17 :15 – 18 :15, via Zoom

Excusé-e-s : María del Río Carral, Carlo Fabian, Nadine Messerli

Procès-verbal : Jennifer Inauen

Ordre du jour :

1. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 30.09.2020
2. Rapports des groupes de travail et objectifs pour l'année à venir
 - Formation continue et titre de spécialisation
 - Relations publiques / Réseautage
3. Rapport des comptes par le trésorier
4. Acceptation du rapport des comptes et décharge au trésorier
5. Admission des nouveaux membres
6. Varia

Procès-verbal :

1. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 30.09.2020

Urte Scholz souhaite chaleureusement la bienvenue à l'Assemblée générale 2021 aux personnes présentes. Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 30.09.2020 est accepté à l'unanimité.

2. Rapports des groupes de travail et objectifs pour l'année à venir

Les trois objectifs pour l'année 2021 sont :

1. Augmenter la visibilité de la SSPsyS
2. Renforcer le réseautage au sein de la SSPsyS
3. Consolider la formation continue en psychologie de la santé pour l'obtention d'un titre postgrade fédéral.

Les objectifs annuels ont été établis lors de l'AG 2020 et concernent l'année 2021.

Formation continue et titre de spécialisation

24 membres ont actuellement le titre de spécialisation « Psychologue spécialiste en psychologie de la santé FSP ». Trois autres inscriptions sont en attente d'une validation. Il est encore possible de s'inscrire pour le titre de spécialisation, car la FSP a prolongé le délai pour la réévaluation du titre de spécialisation à fin 2022. Par la suite, il est prévu de proposer une formation continue « MAS en psychologie de la santé » (en allemand) dans les universités de Zürich et Berne ; celle-ci pourra compléter les formations continues « MAS en psychologie de la santé » (en français) qui existent actuellement dans les universités de Fribourg, Genève et Lausanne. En se basant sur les formations continues effectuées et sur les expériences passées, il sera donc possible d'octroyer le titre de spécialisation.

Relations publiques / Réseautage

Depuis l'Assemblée générale 2020, de nombreux-euses membres du comité et de membres de la SSPsyS ont été présent-e-s dans les médias et ont pu ainsi augmenter la visibilité de la SSPsyS.

Une autre étape importante a été la création des « Astuces pour appliquer les mesures en matière d'hygiène et de comportement », que la SSPsyS a mis sur son [site web](#) en allemand et en français.

La page sera connectée avec dureschnufe.ch. Nous informerons également la FSP à ce sujet afin d'être connectés à d'autres associations, sociétés, etc.

Le comité a également établi une présence sur les réseaux sociaux (LinkedIn) et encourage les membres à « tagger » la SSPsyS sur des sujets liés à la psychologie de la santé. Les membres sont aussi encouragés à identifier comme tel leur travail en psychologie de la santé, afin de mieux faire connaître la psychologie de la santé en tant que profession.

En plus des pages en accès publique, un espace réservé aux membres de la SSPsyS a été créé sur LinkedIn. Cela a pour but d'encourager le réseautage parmi les membres de la SSPsyS.

D'ici à fin janvier 2021 un espace sécurisé pour les membres sera mis en service sur le site web de la SSPsyS.

En collaboration avec « chronischkrank.ch » et « Careum Weiterbildung », la conférence commune de la SSPsyS, qui a eu lieu le 13.01.2021, a été un succès. Au total, plus de 90 personnes y ont participé. Careum a fermé les inscriptions avant la conférence, car la licence Zoom limitait à 100 le nombre de participant-e-s. Dans ce cas-ci, la conférence virtuelle a été un avantage car des participant-e-s d'Allemagne et d'Autriche ont également pu y assister.

La SSPsyS aimerait organiser davantage de conférences à l'avenir, afin d'accroître sa visibilité et de réduire les frais d'inscription pour ses membres.

La FSP prévoit de créer un conseil d'expert-e-s pour les psychologues non-clinicien-ne-s. Les membres saluent cette initiative de la FSP, car les intérêts des psychologues de la santé ne sont actuellement pas suffisamment représentés au sein de la FSP (il en va de même dans le « PsyFinder » de la FSP, où les activités en psychologie de la santé ne peuvent être saisies correctement).

La SSPsyS est aussi représentée dans les organisations suivantes :

- Jennifer Inauen est déléguée de la SSPsyS et de la FSP dans le comité de « Promotion and Prevention of EFPA » (European Federation of Psychologists' Associations).
- Andrea Horn est déléguée dans le Conseil psychothérapie FSP / Fachrat Psychotherapie FSP.
- Wim Nieuwenboom est délégué de la SSPsyS et délégué national de la Suisse à la « European Health Psychology Society ».

3. Rapport des comptes par le trésorier (rapport annuel et budget)

Wim Nieuwenboom présente le rapport des comptes pour 2020 et le budget pour 2021. Andrea Horn (révisseuse) a révisé les comptes et suggéré d'accepter le rapport présenté à l'Assemblée générale. Le document peut être [téléchargé ici](#).

Par ailleurs, Wim Nieuwenboom informe que la cotisation pour 2021 sera bientôt demandée, car l'année comptable a changé. Le comité se penche aussi sur un système pour automatiser le paiement des cotisations.

Gisela Michel prendra en charge la révision des comptes la prochaine fois.

4. Acceptation du rapport des comptes et décharge au trésorier

Le trésorier est déchargé à l'unanimité.

5. Admission des nouveaux membres

La SSPsyS a accepté les nouveaux membres suivants :

- Michel Duc
- Ysaline Favre
- Erika Götz
- Nadia Reber
- Claudia Véron
- Therese Zweifel Rossi

6. Varia

Le comité encourage les membres à faire part de leurs besoins et de leurs idées pour de futures conférences ou workshops.